

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT D'ABBEVILLE
Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Objet : Approbation de la Convention Pays d'Art & d'Histoire pour l'année 2020 et désignation des représentants de BS3V au comité de pilotage

L'an deux mille vingt, le 11 décembre à 17 heures, le comité syndical du syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées, légalement convoqué le 25 novembre 2020, s'est réuni dans l'espace Max Lejeune de l'immeuble Garopôle sous la présidence de Patricia POUPART

Etaient présents : Isabelle ALEXANDRE, Éric BALEDENT, Arnaud BIHET, Jean-Pierre BOUDINELLE, Michèle BRIET, Yves BUTEL, Nathalie CORNILLE, Bernard DAVERGNE, Guy de BOIVILLE, Emmanuel DELAHAYE, Dominique DELANNOY, Frédéric DELOHEN, Pascal DEMARTHE, Anne-Marie DORION, Mathieu DOYER, Yves DUPILLE, Bernard DUQUESNE, Denis DUROT, Joël FARCY, Guy HAZARD, Dominique HENOCOQUE, Claude HERTAULT, Claude JACOB, Éric KRAEMER, Jean-Paul LECOMTE, Pascal LEFEBVRE, Christian LESENNE, José MARQUE, Jean-Charles MARTEL, Jocelyne MARTIN, Christophe MENNESSON, Éric MOUTON, Emmanuel NOIRET, Arnaud PETIT, Patricia POUPART, Annie ROUCOUX, Thierry RUELLET, Henri SANNIER, Jacky THUEUX, Catherine TSCHANZ, Christine VANHEE, Jean-Claude ZBOROWSKA

Etaient absents ayant donné pouvoir : Jean-Yves BOURGOIS à Patricia POUPART, Fabrice FRION à Pascal LEFEBVRE, James HECQUET à Mathieu DOYER

Délibération n°VP/CS.20.20

-Vu le label officiel « Pays d'art et d'histoire » attribué par le ministère de la culture et de la communication aux pays qui s'engagent dans une politique d'animation et de valorisation de leurs patrimoines bâti, naturel et industriel, ainsi que de l'architecture

- Considérant que ce label est attribué en contrepartie de l'engagement des collectivités dans un programme d'actions dont les objectifs consistent à :

- Préserver le patrimoine dans toutes ses composantes
- Sensibiliser les habitants à leur environnement
- Accueillir du public touristique
- Initier le jeune public à l'architecture et à l'urbanisme
- Promouvoir le patrimoine
- Mettre en œuvre le programme grâce à un personnel qualifié (guides conférenciers agréés et animateurs de l'architecture et du patrimoine)
- Développer des actions de formation à l'intention des personnels municipaux
- Mettre en place un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP)

-Considérant que la procédure est portée conjointement par la ville d'Abbeville et Baie de Somme 3 Vallées

-Vu la convention de partenariat relative à la mise en œuvre de la candidature du territoire au label « pays d'art et d'histoire », pour les années 2020-2022

Le comité syndical décide à l'unanimité de :

- approuver la convention de partenariat relative à la mise en œuvre de la candidature du territoire au label « pays d'art et d'histoire » pour les années 2020-2022
- d'élire ses représentants au Comité de Pilotage ainsi qu'il suit :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Patricia Poupart	Christophe Mennesson
Guy de Boiville	Arnaud Petit
Michèle Briet	Joël Farcy

Pour Extrait conforme,

La Présidente,
Patricia POUPART

